



Conserving mangroves through community-based mangrove REDD+ in Madagascar

Pays	Madagascar
Bénéficiaire	Blue Ventures
Montant total du projet	70 719 €
Montant de la subvention FFEM	32 298 € (46 %)
Partenaires financiers	Blue Ventures (38 421 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	28 juillet 2014

Contexte

Blue Ventures est une ONG anglaise de conservation marine qui travaille depuis plus de 10 ans avec les communautés de pêcheurs de l'Ouest malgache en partenariat avec les autorités malgaches. Elle a contribué à créer un réseau d'aires marines protégées gérées localement, tout en développant des alternatives économiques telles que l'aquaculture de concombres de mer. Un précédent projet PPI terminé en 2012 a notamment permis de créer un comité villageois de gestion des ressources halieutiques dans la région de Belo-sur-mer ; et un autre PPI en 2006, une association de 20 villages autour de Velondriake. En 2011, BV a démarré, sur des fonds de la Fondation MacArthur, un programme pour quantifier la réduction d'émissions de gaz à effet de serre achevables grâce à la conservation des mangroves (qui sont parmi les écosystèmes les plus riches en carbone sur terre) afin de permettre aux communautés d'accéder à des financements durables sur les marchés du carbone à travers le mécanisme REDD+. Cette étude de faisabilité a été complétée par la mise en place de mesures de gestion communautaires sur un site pilote dans la Baie d'Ambaro et d'Ambanja grâce à un financement du DEFRA en 2012.

Objectifs

Le présent projet vient en complément du programme en cours. Il a pour objectif de développer une gestion communautaire durable des mangroves financée à travers la mise en place d'un système de taxe-quotas et le développement des capacités des communautés à prendre part au mécanisme REDD+. Il intervient dans le complexe d'Ambaro and Ambanja Bay (AAB) situé au nord-ouest de l'île, dans la région de Diana, à 60 km d'Ambanja. Cette région, qui abrite le deuxième plus grand écosystème de mangrove à Madagascar (24 120ha) a été soumise à la plus forte pression de déforestation entre 2000 et 2010 : environ 230 ha y disparaissent chaque année, soit 5 000t de bois/an, 745t provenant de la zone du projet.

Entre 2001 et 2011, la gestion des mangroves de la région a été transférée à des associations, les Communautés Locales de Base (COBA), en application de la loi de Gestion Locale Sécurisée (GELOSE). Ce mode de gestion s'est révélé inefficace en raison d'un manque de compétences des COBAs en gestion technique et financière, le manque de formation des communautés en bonne gouvernance et l'absence d'appuis financiers.

Le financement durable de ces associations de gestion communautaires apparaît comme une priorité absolue pour assurer la conservation des mangroves sur le long terme. Blue Ventures propose de développer l'autonomie financière de ces communautés à travers le renforcement de leurs capacités en matière de REDD+ et de collecte de taxes sur les produits ligneux de la mangrove exploités rationnellement grâce à un système de quotas.



5 communautés locales regroupant 15 villages sont concernées par le projet, représentant 3 200 ménages et 16 000 personnes.

Principales activités

Les principales réalisations du projet sont :

- 5 communautés de base (MIRAY HINA – Commune d'Ambalahonko, FIZAMITI – Commune d'Ambanja, TSARATANTANA – Commune d'Antsakoamanondro, SARALAZA - Commune d'Antsakoamanondro, AMPIJORO – Commune de Maherivaratra) sont reconnues comme les principales gestionnaires des mangroves grâce à la sécurisation de leurs droits sur les forêts (renouvellement ou révision des contrats de gestion GELOSE avec les autorités forestières, formations des bureaux de COBA (25 personnes) et des gardes forestiers en comptabilité simplifiée et utilisation de taxes-quotas, planification des patrouilles et suivi des infractions à l'aide d'un GPS ainsi que sur le suivi des stocks de carbone pour qu'ils soient capables de mener des activités clef dans le cadre d'un projet REDD) ;
- suite à un inventaire forestier scientifiquement robuste mené dans chaque communauté, un système de taxes et quota de bois à exploiter est annexé au contrat de gestion et permet de financer (à hauteur d'environ 4 000 euros/an) la surveillance forestière réalisée par une quinzaine de gardes forestiers, dont 1-2 anciens charbonniers formés à cette tâche dans chaque communauté (le nombre de patrouilles et leur durée sont à déterminer).

Une fédération des 5 communautés locales de base est créée et dotée d'un statut légal d'association lui permettant de représenter les communautés aux réunions nationales, de participer au pilotage du futur projet REDD+ (dont la Project Idea Note PIN sera publiée en décembre 2014) et de produire un document stratégique qui sera présenté aux autorités nationales REDD+ afin de promouvoir un partage équitable des coûts et des bénéfices du processus REDD +.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Francis HUMBER

fran@blueventures.org